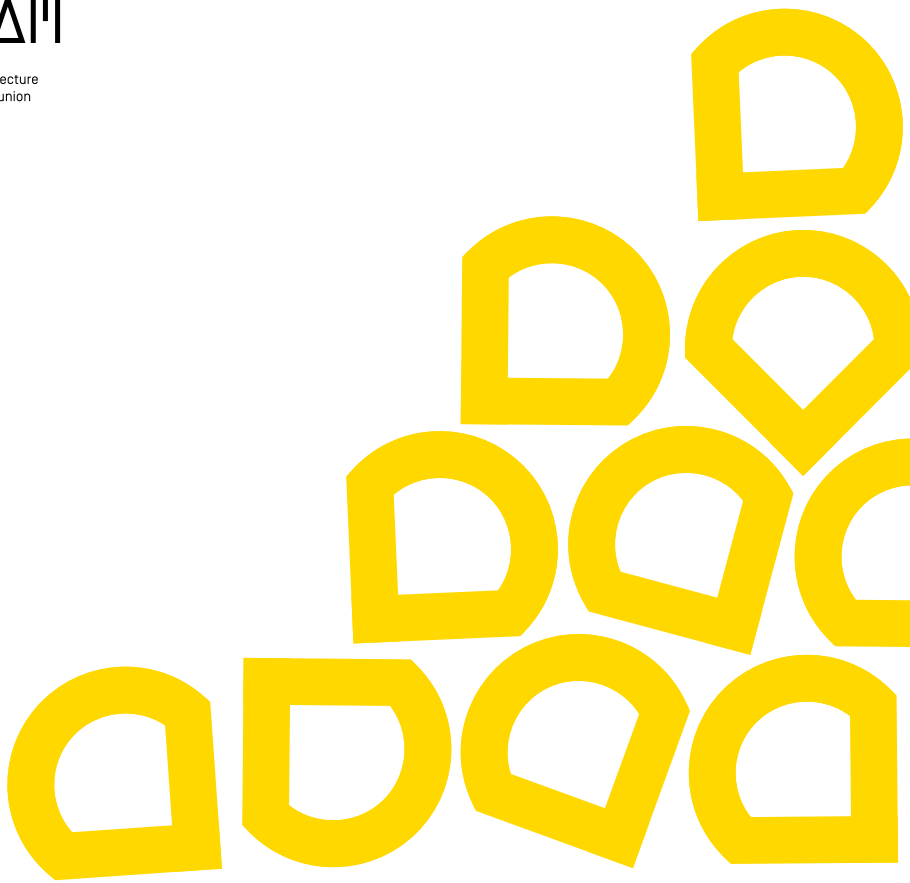


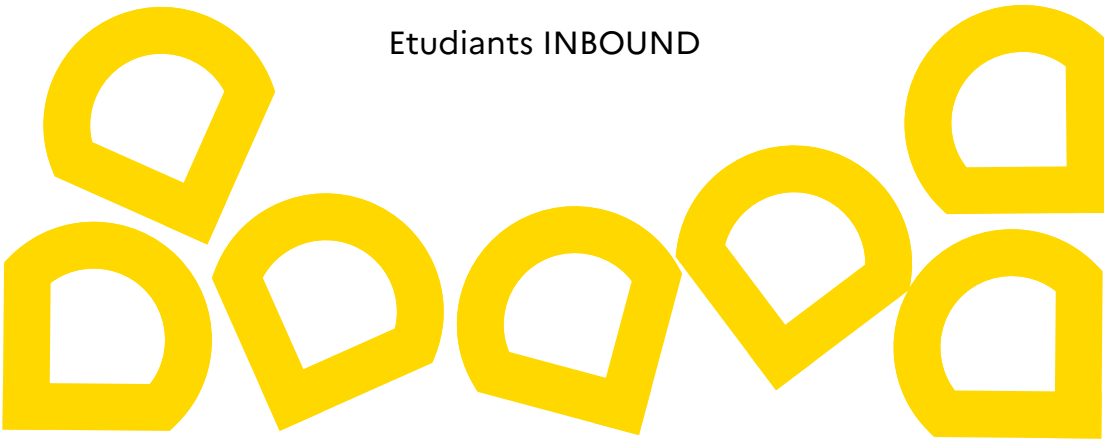
ENSAT

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion



Guide d'accueil

Etudiants INBOUND



bienvenue.

Intégrer une école d'architecture c'est avant tout appartenir à une communauté. Dans l'école, les choses sont simples : vous avez autour de vous des personnels administratifs, des enseignants, d'autres étudiants, qui vous donneront toujours le meilleur d'eux-mêmes. L'architecture est une discipline tellement exigeante qu'elle ne peut exister que par le partage, l'entraide et la générosité.

De la petite cabane de pêcheur à la médiathèque la plus ostentatoire, du logement le plus modeste à l'équipement urbain le plus ambitieux, de la crèche la plus discrète à l'Hôtel de Région le plus tonitruant, partout l'architecte se doit de déployer ses savoirs, ses connaissances, son goût et son humanité. Mais pour arriver à cette aménité que d'efforts ! Que d'apprentissages ! Que de dessins inutiles et de réflexions avortées ! En école d'archi, on apprend à être humble. Car une évidence demeure : on ne construit jamais pour soi, mais toujours pour autrui.

Ce guide d'accueil a pour objectifs de vous offrir les renseignements nécessaires au bon déroulement de vos études au sein de l'ENSAM.

Nous vous souhaitons une belle réussite dans vos études.

Thierery Verdier
Directeur

Sommaire.

1. Présentation.....	4
2.Ressources.....	6
3. Vie étudiante.....	14
4. NOTICE INFORMATIQUE	20
5. Calendrier.....	24
6. Plan de l'ENSAM.....	24
7. Site de l'ENSAM.....	24
8. Règlement des études.....	26
9. Partenaires.....	27
10. Contacts.....	28

1. Présentation.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier fait partie du réseau des 20 écoles publiques d'architecture, sous tutelle du ministère de la Culture.

8000 M2 D'INFRASTRUCTURES MODERNES

- deux amphithéâtres (220 et 110 personnes)
- des salles de cours, des ateliers
- une médiathèque
- des laboratoires informatique, photo, vidéo
- un atelier maquette

DES SPÉCIFICITÉS

- La Fabrique, laboratoire de fabrication numérique
- L'atelier permanent, espace de travail ouvert 24h/24 pour les étudiants.
- Un jardin, des terrasses et des patios





2. Ressources.

La médiathèque
L'atelier d'impression
L'atelier maquettes
Le laboratoire de fabrication numérique

La médiathèque.

La médiathèque met à disposition des étudiants, des enseignants et des chercheurs un fonds documentaire spécialisé. Elle est constituée d'une bibliothèque, d'une vidéothèque et d'une matériauthèque. Les domaines couverts sont l'architecture, l'urbanisme, la construction, le design, le paysage, l'art et les sciences humaines.

Elle s'inscrit au sein du réseau national des ENSA.

COLLECTIONS ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

- 30 000 ouvrages, 296 titres de revue dont 130 en cours d'abonnement
- 672 documents audiovisuels
- 3301 travaux d'étudiants,
- Les documents techniques de la matériauthèque
- Un fonds cartographique
- Des documents numériques
- Des bases de données : Avery, OnArchitecture, Kheox, Art et architecture.

LA MATÉRIAUTHÈQUE

Elle est composée :

→ D'une matériauthèque physique qui présente des échantillons de matériaux, des ouvrages généraux sur la construction ainsi que des catalogues et des revues d'entreprises.

→ D'une matériauthèque connectée et collaborative. Archi-Material en partenariat avec l'ENSAM a installé un totem et des panneaux thématiques constitués d'échantillons de matériaux de fabricants directement connectés à la fiche technique du fournisseur.

Elle propose également un outil de recherche spécialisé sur les matériaux et les entreprises, accessible en ligne.

CONSULTATION ET PRÊT

> Prêt de 3 documents pour 2 semaines renouvelable une fois

> Prêt de 5 documents pour 2 semaines renouvelable une fois pour les étudiants en Master

> Prêt de 5 documents pour 3 semaines, pour les étudiants inscrits en HMO, en FPC, en formation de spécialisation et les enseignants

Sont exclus du prêt les revues, les travaux d'étudiants, les usuels et certains ouvrages.

Le fonds documentaire est consultable sur le catalogue en ligne de la médiathèque dans le portail des écoles d'architecture ArchiRés via le site Internet de l'ENSAM sous la rubrique "Ressources documentaires et techniques/ Médiathèque"

CATALOGUE

Consultable dans le portail documentaire [ArchiRés](#) ici :

COMMUNICATION

La médiathèque diffuse une newsletter, la lettre d'information A++ tous les mois.

Elle possède également une page d'actualités sur le site de l'ENSAM.

CONTACTS

Virginie BILLON

Responsable

T. 04 67 91 89 70

virginie.billon@montpellier.archi.fr

Jean Nicolas CARRAZÉ

Matériauthèque, ouvrages

T. 04 67 91 72 95

jean-nicolas.carraze@montpellier.archi.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

lundi 14h - 18h

mardi 9h - 18h

mercredi 9h - 18h

jeudi 9h - 18h

vendredi 9h - 17h

Maude SIMON

Prêt, PEB, Revues

T. 04 67 91 89 53

maude.simon@montpellier.archi.fr

L'accueil est assuré par les documentalistes et des étudiants moniteurs.

T. 04 67 91 89 73

L'Atelier d'impression.

LES SALLES INFORMATIQUES

- Impression du A4 au A0 (couleur et NB),
- Scanner grand format
- Internet gratuit
- Utilisation des logiciels spécialisés (adobe, autocad ...)

HORAIRES D'OUVERTURE

L'atelier d'impressions est en accès libre-service.
Du lundi au vendredi 8h à 18h30

CONTACTS

L'ATELIER D'IMPRESSIONS
at.impressions@montpellier.archi.fr

Maria GUILLEM

L'atelier d'impressions
T. 04 67 91 71 18
maria.guillem@montpellier.archi.fr

RÉSEAU WIFI

Pour se connecter au réseau WIFI de l'école, il faut rentrer un login et un mot de passe.

Login : ensam_private_new
mot de passe : Ensam_Wifi_2019

LA CARTE ÉTUDIANTE

A l'ENSAM elle est utile pour l'accès :

- > À l'Atelier d'impressions
- > Aux coursives si besoin de travailler dans l'enceinte de l'école en dehors des horaires d'ouverture
- > À la médiathèque de l'Ensam (emprunt de 5 ouvrages pour 3 semaines)

En dehors, elle vous permettra d'avoir accès à des tarifs préférentiels (cinéma, musées, etc.)

Attention : cette carte doit être préalablement activée. Pour cela il vous faut vos identifiants et ensuite suivre la procédure affichée près du copieur à l'atelier d'impressions.

L'Atelier Maquettes.

l'At.M. est un lieu innovant dédié à l'expérimentation et à la mise en oeuvre de la matière dans un but pédagogique et de recherche.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ils sont fortement liés à la formation dispensée par l'école:

- Apporter une assistance matérielle et technique pour la réalisation des divers projets d'étudiants,
- Être un lieu d'accueil pour certains enseignements,
- Faire prendre conscience du caractère durable des matériaux par la pratique du recyclage,
- Ceci en conservant son caractère convivial car son fonctionnement, au-delà des pratiques pédagogiques liées aux enseignements, reste fondé sur la liberté de fréquentation.

Le travail de l'architecte nécessitant la connaissance des matériaux et de leur mise en oeuvre, ce savoir est indissociable de toute conception architecturale, et facilite les échanges entre l'architecte et les acteurs de la construction.

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi 10H - 18H

EN CHIFFRES

- Un espace de 300 m²
- Des espaces privatifs
- Des ateliers extérieurs
- 4 conteneurs de stockage destinés à la récupération des matériaux
- 2 machines à Découpe Numérique '1000*600 ouvrable 4 faces
- Des boxes dédiés aux machines-outils
- De l'outillage électro-portatif
- Un poste soudure
- Un atelier menuisier
- Un éventail d'outils manuels.

CONTACTS

Corentin FRYNS

Co-Responsables pédagogique de l'atelier,
T. 04 67 91 72 92 | ateliermaquette@montpellier.archi.fr

La Fabrique.

Ouvert en mars 2017, le Laboratoire de Fabrication Numérique de l'ENSAM "La Fabrique" est conçue comme un lieu d'expérimentation et pôle de rencontres.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La mission est de mettre en relation, outre les étudiants, les différentes personnes concernées par la création numérique afin de créer une communauté large, soudée qui puisse répondre à des projets de nature multiple.

Cet espace est dédié à la réflexion et à la discussion sur tout projet nécessitant l'utilisation de machines à commandes numériques (imprimante 3D, scanner 3D, découpe laser, plotter de découpe de vinyle, ...).

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour avoir accès au Laboratoire de Fabrication Numérique, il faut être adhérent. Les étudiants de l'ENSAM sont adhérents de fait.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi | Mardi | Mercredi : 12h – 19h30

Jeudi : 10h – 18h

Vendredi : 10h – 16h

Samedi | Dimanche : FERMÉ

CONTACT

Émilie SAUGUES

Responsable de La Fabrique ENSAM

T. 04 67 91 89 74

lafabrique@montpellier.archi.fr

3. Vie étudiante.

- 3.1. Les associations étudiantes
- 3.2. Les transports et le stationnement
- 3.3. Santé et bien être dans vos études

3.1. Les associations étudiantes.

La vie associative est ancrée au cœur de l'ENSAM depuis sa création en 1978. L'établissement a toujours soutenu les associations en leur reconnaissant une grande place et en mettant à leur disposition des locaux qui au fil des années se sont adaptés à des activités diversifiées.

ARCHIPEL

Archipel est une association qui a pour but de favoriser la professionnalisation des étudiants de l'ENSAM. L'association propose des missions à effectuer au sein de structures professionnelles telles que des agences d'architecture, d'urbanisme, des bureaux d'études, des collectivités ... Les conventions établies par les membres bénévoles garantissent une rémunération minimum plus importante que les gratifications de stage.

Les missions effectuées peuvent se faire en parallèle des cours à temps partiel ou bien lors des vacances scolaires. L'expérience professionnelle acquise par les étudiants grâce aux conventions Archipel est bénéfique pour leur insertion dans le monde professionnel".

ARPAL

Association pour la Recherche et la Promotion de l'Architecture en Languedoc

« Étudiante et culturelle, l'association est génératrice d'évènements autour des thèmes en lien avec l'architecture et les arts au sein de l'école par, pour et avec les étudiants. LA REF (références architecturales dans le cinéma et les livres, partage de logiciels phares, d'actualités, de conférences extérieures à l'école...),

CONFÉRENCES (PNG architectes, Yves Perraudin et bien d'autres !), VOYAGES (Slovénie, Madrid, Prague, Porto, Rome, Florence...), VISITES (Mémorial de Rivesaltes, Musée Soulages, Pierrevives, Tour Luma...), EXPOSITIONS (avec le Soir 'Xpo notamment permettant aux étudiants de créer et d'exposer une œuvre artistique dans le cadre d'une soirée dédiée), CONCOURS d'idées propres à l'école (« Les lumières de Pitot »), GALA (soirée suivant la cérémonie de remise des diplômes avec des thèmes toujours plus fous chaque année),

PARRAINAGES (permettant aux jeunes étudiants d'être accompagnés tout au long de leur cursus par d'autres étudiants d'années supérieures).

WEI (week-end d'intégration), JDP (journées du printemps) et SOIRÉES archi et interasso (en collaboration avec les autres associations de l'école)

AS

L'Association Sportive créée en 2009 a pour mission de favoriser les échanges inter-étudiants, de développer la citoyenneté et la fraternité au sein de l'école et créer des moments de convivialité. C'est dans ce but que l'AS organise des sorties et des événements sportifs au cours de l'année, non seulement pour favoriser les échanges entre étudiants mais aussi pour représenter l'école dans des compétitions inter-universitaires.

Avec l'AS, retrouvez de nombreux sports collectifs, et aussi individuels, et venez participer à la rencontre nationale des associations sportives des écoles d'architecture, dont Montpellier est triple-étoilé !

FOCUS

Association valorisant l'architecture, l'image, le son, et la vie étudiante au travers des supports audiovisuels. Elle offre des sessions de développement argentin dans son laboratoire, un espace de prise de vues, des concours, des expositions...

Elle prête également à titre gratuit du matériel audio et vidéo. L'association s'engage également à l'enregistrement vidéo des conférences ayant lieu à l'ENSAM et à la couverture des événements s'y tenant. Enfin, elle organise chaque année les photos des studios pour chaque promotion.

LA LEZARD

La Léopard est une association qui a pour objectif la valorisation et le développement des arts tels que la musique, le chant, le théâtre, la danse et toute autre forme d'expérimentation artistique au sein de l'école.

Elle propose différents ateliers hebdomadaires, sous un angle didactique, un aspect participatif, une forme d'expression et de pratique libre.

MINISTORE

Le Ministore est une association qui encourage l'entraide et l'échange entre les étudiants. Grâce à des étudiants bénévoles, cette association vous propose tout le matériel nécessaire à vos études (carton, papeterie, bureautique) à prix réduit et ce au sein même de l'ENSAM.

Le Ministore vous présente chaque année le pull de l'ENSAM voté par les étudiants et se réinvente au fil des semestres avec de nouveaux goodies.

Un dépôt-vente est également mis à votre disposition, les étudiants peuvent venir déposer leur matériel d'occasion pour ainsi profiter aux autres étudiants. Ouvert tous les jours, le Ministore vous attend !

K'FET

Assure tout au long de la journée la restauration sur place à prix bas, pour les étudiants de l'école, le personnel administratif et les enseignants. Tous les jours, c'est une équipe d'étudiants bénévoles motivés, qui cuisinent le repas du midi, et partagent leur bonne humeur.

La K'fet organise également des soirées, buffets, ou autres évènements culturels et festifs au sein de l'école. Synonyme d'échange, de rencontre, et de partage, la k'fet est un point central au sein de l'ENSAM.

Des repas complémentaires sont à disposition également au Restos'U du CROUS (Site CROUS à consulter).

P-OSE

P-OSE est une association de promotion de la césure en architecture réalisée à Montpellier entre le cycle de licence et de master. Les étudiants ayant déjà profité de cette expérience proposent un accompagnement dans le renseignement, la création et la mise en place d'une césure. Stages, associatif, humanitaire, construction à l'étranger,..., chaque parcours mérite d'être mis en lumière et représenté au sein de l'école. L'association tient des archives de toutes les césures réalisées les années précédentes (contacts, dossier de césure, photos...) et communique les avancées des césures en cours via ses réseaux sociaux.

3.2. LES TRANSPORTS ET STATIONNEMENT

Tramway

Ligne 1 :

Arret Université des sciences et des lettres

Arret Occitanie

Arret Lapeyronie

Bus

La Navette A :

Arret Ecole d'Architectue

La Navette B :

Arret Paul Parguel

Ligne 22 :

Arret Paul Parguel

Véломagg

Vélostation 37 Fac des Sciences

Vélostation 36 Occitanie

179 Rue de l'Esperou, 34090 Montpellier

Un parking pour les étudiants est à votre disposition à l'entrée de l'école,

3.3. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DANS VOS ÉTUDES

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE.

Tous les étudiants des écoles d'architecture peuvent contacter directement la cellule d'écoute de l'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources en composant le numéro vert suivant : 08 05 03 99 63.

D'autre part, les étudiants peuvent bénéficier du dispositif « chèque psy » permettant la gratuité des consultations de psychologue selon la démarche suivante:

- Consultation chez un médecin de SSU ou un médecin généraliste libéral
- Remise d'une ordonnance « chèque psy » à l'étudiant
- Choix d'un psychologue sur la plateforme <https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>
- Prise de rendez vous
- Consultations (3 gratuites mais qui peuvent être renouvelées si nécessaire).

Centre soin universitaire, Vous pouvez consulter un :

- Médecin généraliste
- Gynécologue
- Addictologue

Consultation sur rendez vous
8 rue de l'Ecole Normale Montpellier
04 11 28 19 79
centredesoin@umontpellier.fr

Lors de votre consultation, pour bénéficier de la prise en charge à 100 % vous devez vous munir de votre :

- Carte vitale
- Carte d'étudiant
- Attestation de mutuelle complémentaire

Prévention et lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les discriminations et toute autre forme de violence.

L'ENSAM se mobilise autour de ces problématiques.

Retrouvez les dispositifs d'aide et d'alerte sur le site internet.

4. NOTICE INFORMATIQUE

Une « notice informatique aux nouveaux étudiants » est transmise à chaque nouveaux arrivants.

Cette notice contient toutes les informations essentielles, notamment :

1 Assistance informatique des étudiants :

Le service Informatique est à votre disposition pour toute question ou dysfonctionnement

assistance-informatique@montpellier.archi.fr

2 Identifiants de connexion

- Le compte Taïga (du nom de l'application de gestion de votre scolarité)

<https://etudiant.archi.fr>

- le compte informatique école

<https://ssp.montpellier.archi.fr>

Les deux comptes partagent le même login/identifiant (généralement, de la forme « prenom.nom »), mais ont des mots de passe différents.

3 Accès au postes informatiques de l'école

Chaque utilisateur est seul responsable de son compte, vous ne devez pas communiquer votre mot de passe.

4 Fin de travail / déconnexion

Lorsque vous avez fini de travailler sur les ordinateurs en libre-service ou dans les salles informatiques, fermez votre session pour éviter que d'autres personnes n'accèdent à vos mails ou à vos fichiers personnels.

5 Site Web externe

- Les informations pratiques (horaires, localisation, plan)
- Une rubrique « acteurs » contenant l'ensemble des acteurs de l'école.
- La liste des formations
- Les informations concernant les inscriptions et réinscriptions.
- Les actions de diffusion (événement, publications)
- La rubrique « L'international »

<https://www.montpellier.archi.fr>

6 Site Web Intranet

Pour accéder rapidement à tous les services numériques de l'école et à certaines informatiques internes non publiques.

<https://intranet.montpellier.archi.fr>

7 Taïga

- Consulter votre emploi du temps et vos notes
- Contacter par mail vos enseignants
- Accéder aux supports de cours
- Procéder à votre réinscription
- Vérifier vos coordonnées

<https://etudiant.archi.fr>

8 Messagerie email @montpellier.archi.fr

L'école met à disposition de chaque étudiant une adresse email institutionnelle du type « prenom.nom@montpellier.archi.fr ». Si vous disposez d'une adresse mail personnelle et que vous préférez l'utiliser pour recevoir vos messages adressés à @montpellier.archi.fr, faites une demande de transfert d'email à assistance-informatique@montpellier.archi.fr, en indiquant : vos nom, prénom, nom d'utilisateur et l'adresse email vers laquelle rediriger les messages.

Vous devez relever régulièrement votre adresse mail ENSAM ou alors la faire rediriger vers votre adresse mail personnelle. Des informations importantes y sont souvent envoyées.

9 Réseau WIFI

Pour se connecter au réseau WIFI de l'école, il faut rentrer un login et un mot de passe :

Login : ensam_private_new

mot de passe : Ensam_Wifi_2019

10 Plateforme pédagogique « Moodle »

La plateforme pédagogique de l'école, Moodle, se trouve à l'adresse <https://moodle.montpellier.archi.fr/>. Vous y trouverez de nombreuses informations, notamment tous vos cours dématérialisés.

11 Impressions

Pour imprimer, plusieurs imprimantes et traceurs sont à votre disposition, ils sont utilisables depuis les PC de l'atelier d'impression :

<https://impression.montpellier.archi.fr>

*** IMPORTANT ***

La connexion Internet mise gratuitement à votre disposition est un accès professionnel dédié à la recherche scientifique, pas une connexion Internet domestique. Certains usages sont susceptibles de saturer le réseau et sont donc interdits (radios en ligne, TV, streaming, téléchargement de musiques et de films, applications « loisirs »). Les accès sont bloqués par des filtres gérés par le Service Informatique ; tout contournement laisse des traces dans les fichiers d'historique de nos serveurs. Ne vous mettez pas en infraction. Si vous ne souhaitez pas que votre internet soit filtré, utilisez votre connexion 4G/5G.

CONTACTS

Jean Charles GRANGER

Chef de service

Jean-charles.granger@montpellier.archi.fr

T. 04 67 91 89 89

Nicolas GRILLON

Administrateur du système et réseau informatique

nicolas.grillon@montpellier.archi.fr

T 04 67 91 89 99

Claude RAVET

Chargé de l'informatique et de l'audiovisuel

claude.ravet@montpellier.archi.fr

T. 04 67 91 89 78

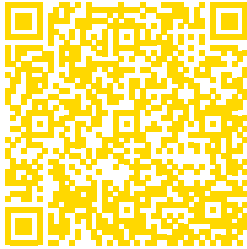
Guillaume CANCLAUX

Chargé de la gestion du parc informatique

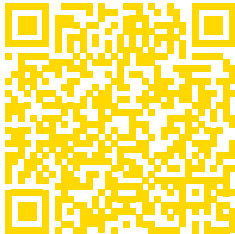
guillaume.canclaux@montpellier.archi.fr

T. 04 67 91 89 99

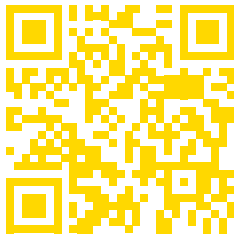
5. Calendrier.



6. Plan de l'ENSAM.



7. Le site de l'ENSAM.



8. Règlement des études

Extraits à retenir.

LES ENSEIGNEMENTS

→ La présence à tous les cours est obligatoire, 20 % d'absence uniquement sont autorisés sur le semestre sur justificatif auprès du bureau de la scolarité.

→ Toute note finale d'un enseignement (à l'exception du projet) inférieure à 6/20 rend le rattrapage obligatoire.

→ Une note finale comprise entre 6 et 9,99/20 autorise le rattrapage mais ne le rend pas obligatoire, l'étudiant décide ou non de rattraper son enseignement.

→ Un 0/20 est éliminatoire et n'autorise pas le rattrapage.

→ Un étudiant qui passe un rattrapage se verra conserver la meilleure note entre la première session et la session de rattrapage.

JURY DE FIN DE SEMESTRE

En fin de semestre un jury a lieu qui valide les UE des étudiants et délibère pour, éventuellement, accorder des points de jury ou autoriser des rattrapages à des étudiants qui ont déjà obtenu la moyenne dans un enseignement.

Les délibérations des jurys sont souveraines et ne sont susceptibles d'aucun recours.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Erasmus+

+IEMÉ



La Région
Occitanie
Pyénées - Méditerranée



10. Contacts.

Thierry VERDIER

Directeur de l'ENSAM

thierry.verdier@montpellier.archi.fr

Sandrine CHIARAVIGLIO

Cheffe de service pédagogie

sandrine.chiaraviglio@montpellier.archi.fr

Ana BARBIERI

Chargée des mobilités

ana.barbieri@montpellier.archi.fr

Naomie PAGE

Assistante RI

naomie.page@montpellier.archi.fr

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05
T. 04 67 91 89 89
F. 04 67 41 35 07
www.montpellier.archi.fr

